



Fiche d'accompagnement

Parcours : Vie privée et réseaux sociaux

Niveaux : cycles 3 et 4
Âges : 9 à 14 ans

Sommaire

Objectifs	3
Savoirs	3
Savoir-être	3
Savoir-faire	3
Information	3
DÉROULEMENT DE LA SÉANCE	4
Activité 1 : Introduction (1 min)	4
Activité 2 : Émergence des représentations (5 min)	4
Activité 3 : Visionnage de la vidéo « Internet espace public » (5 min)	5
Activité 4 : Décryptage de la vidéo (10 min)	5
Activité 5 : Visionnage de la vidéo « Les réseaux sociaux connaissent-ils la couleur de mon slip ? » (5 min)	7
Activité 6 : Décryptage de la vidéo (10 min)	7
Activité 7 : Messages-clés (10 min)	9
Activité pour aller plus loin	9

Objectifs

- Acquérir une culture numérique.
- Adopter les bons gestes pour une utilisation responsable d'Internet.
- Développer une citoyenneté numérique.

Savoirs

- Comprendre le fonctionnement, les usages et les risques des réseaux sociaux.
- Se familiariser avec la notion de sécurité sur Internet.

Savoir-être

- Se questionner sur son utilisation d'Internet.
- Connaître et appliquer les bons usages sur Internet.
- Savoir faire preuve d'esprit critique face à une information.
- S'informer et communiquer de manière responsable sur Internet.
- Être un e-citoyen responsable et averti.

Savoir-faire

- Faire la différence entre vie privée et vie publique.
- Publier des contenus adaptés sur les réseaux sociaux et Internet.

Thèmes abordés

- Les réseaux sociaux
- La vie privée
- Les publications en ligne

Ressources utilisées

- Vidéo Code et moi « Internet espace public »
- Vidéo Culture Décode « Les réseaux sociaux connaissent-ils la couleur de mon slip ? »

Durée de l'atelier

- 45/50 minutes

Modalité

- Atelier-débat en mode collectif

Matériel nécessaire

- Un ordinateur connecté
- Un vidéoprojecteur ou TNI

Information

Ce parcours s'adresse à des élèves de collège (cycle 4 plus particulièrement). Mais il peut être proposé en cycle 3 dans l'optique de sensibiliser les enfants aux usages des réseaux sociaux et d'Internet pour leur permettre d'adopter les bons gestes.

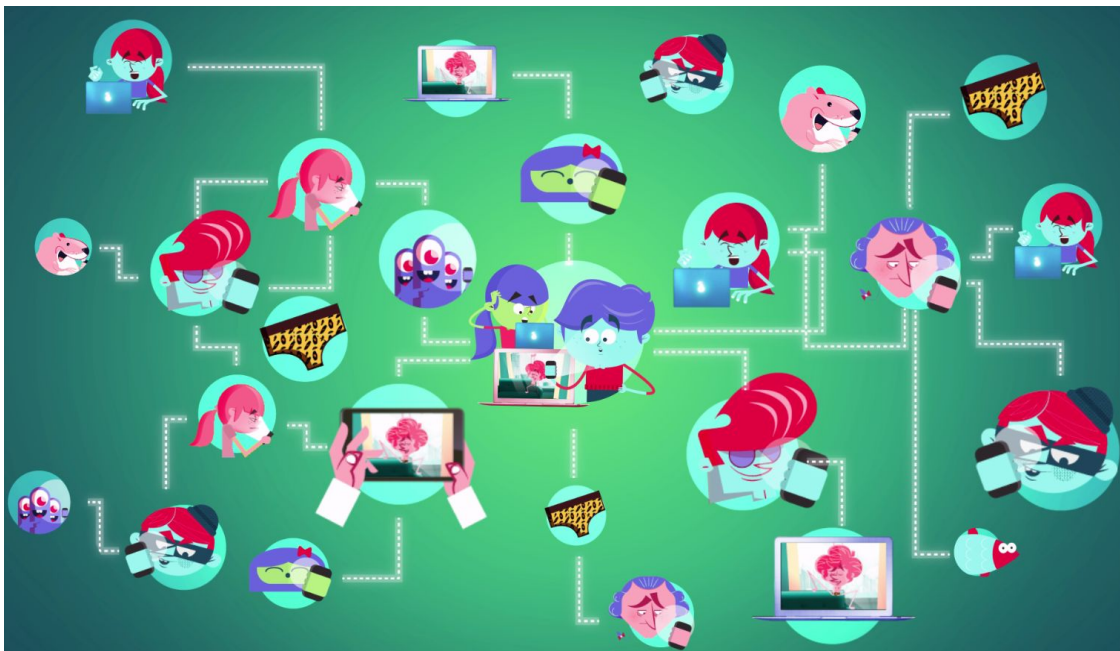
DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Activité 1 : Introduction (1 min)

L'objectif de ce parcours est d'aborder la culture numérique, en s'intéressant de plus près au rapport entre réseaux sociaux et vie privée. Durant une séance de 45 minutes environ et à travers de courtes vidéos, les enfants vont donc découvrir les différents usages du numérique, se questionner et interagir pour mieux les comprendre.

Activité 2 : Émergence des représentations (5 min)

Dans un premier temps, pour faire émerger leurs représentations, faire réagir les enfants sur la question et l'image affichées à l'écran.



Inviter les enfants à s'exprimer spontanément permet de faire un premier état des lieux de leurs idées et ressentis sur la thématique. Ne pas hésiter donc à leur poser des questions qui font appel à leurs connaissances, expériences et représentations. Au fur et à mesure des réponses des enfants, il est également possible de noter leurs idées au tableau sous forme de prise de notes ou de carte mentale pour les organiser et en garder une trace tout au long de la séance.

Objectifs	Questions annexes pour approfondir	Éléments de réponses	Infos + / exemples
Selon vous, à quoi servent les réseaux sociaux ? Pourquoi les utilise-t-on ?			
S'interroger sur les réseaux sociaux et l'utilisation que l'on en fait.	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisez-vous les réseaux sociaux ? Si oui, à quelle fréquence et dans quel but ? - Avez-vous déjà posté du contenu sur les réseaux sociaux ? Si oui, quel genre de contenu (photo, texte, vidéo...)? 	On utilise les réseaux sociaux pour informer, s'informer, partager des savoirs, des astuces ou de la culture, débattre ou simplement échanger. Les réseaux sociaux permettent à des personnes physiquement éloignées d'échanger mais aussi de se rassembler autour d'un même thème et de partager du contenu.	Youtube était à l'origine une plateforme de rencontre vidéo. Aujourd'hui c'est un carrefour numérique, où s'échangent tutos, courts métrages, canulars, tests de jeux vidéo. Les utilisateurs ont directement contribué à cette évolution en détournant la possibilité de se présenter en vidéo pour mettre en scène toute sorte de sujet.

Activité 3 : Visionnage de la vidéo « Internet espace public » (5 min)

Après un premier visionnage de la vidéo et des questions succinctes de compréhension globale (« De quoi parle la vidéo ? », par exemple), un second visionnage peut être fait avant l'étape de décryptage pour éclairer d'éventuelles incompréhensions mais aussi mieux voir les détails et les étapes de la vidéo.

Activité 4 : Décryptage de la vidéo (10 min)

Décrypter ensuite la vidéo avec l'ensemble des enfants pour les faire interagir, se questionner et débattre sur les points-clés. Faire le lien entre le contenu de la vidéo et ce que les enfants connaissent permet de déclencher la parole et d'échanger sur des exemples tirés de leur quotidien.

Objectifs	Questions annexes pour approfondir	Éléments de réponses	Infos + / exemples
Question 1 : À qui appartient tout ce qui est posté sur Internet ? Avez-vous des exemples ?			
En savoir plus sur le fonctionnement des publications sur Internet.	- Avez-vous déjà partagé le contenu de quelqu'un d'autre ? Pensez-vous que tout le monde ait le droit de le faire ?	Tout le monde peut s'approprier du contenu publié sur Internet. Par exemple, une photo peut être réutilisée, modifiée	S'approprier du contenu publié sur Internet dépend de la plateforme et de l'auteur. Il existe toujours des moyens de contourner cela,

	- Avez-vous déjà vu, sur les réseaux sociaux, un même contenu publié par plusieurs personnes ?	des milliers de fois. Ce n'est pour autant pas nécessairement légal. Internet est un grand espace public auquel tout le monde a accès. Il existe tout de même des lois dictant ce que l'on peut faire ou non avec du contenu récupéré sur Internet.	mais il faut savoir que pour l'auteur aussi il existe des moyens de se protéger.
--	--	---	--

Question 2 : Pourquoi faut-il limiter l'accès à ce qu'on poste sur les réseaux sociaux ou sur Internet ?

Sensibiliser aux dangers de laisser son profil en libre accès.	- Avez-vous déjà partagé une photo, un texte ou une chanson fait par quelqu'un sans son autorisation ? - Que ressentiriez-vous si quelqu'un que vous ne connaissiez pas réutilisait un de vos posts en se l'appropriant ? Comment réagiriez-vous ?	Quand on poste un contenu sur les réseaux sociaux, sur un blog, un site ou un forum, on donne la possibilité à tout le monde de commenter, partager... Même s'il existe des lois telles que le droit à l'image, le droit de citation et les droits d'auteurs, Internet est un espace public. Si on ne veut pas que tout le monde puisse voir ce que l'on fait, il faut limiter l'accès à ce qu'on publie.	Un autre moyen de filtrer et de catégoriser le contenu consiste à le référencer. C'est effectivement grâce aux contenus publiés et à leur bon référencement que l'on peut retrouver un forum, un blog, un site ou une information sur Internet. Si l'on veut que les contenus publiés soient correctement référencés dans les moteurs de recherche, mieux vaut sélectionner soigneusement le contenu affiché et y associer des mots-clés ou des hashtags.
--	---	---	---

Activité 5 : Visionnage de la vidéo « Les réseaux sociaux connaissent-ils la couleur de mon slip ? » (5 min)

Après un premier visionnage de la vidéo et des questions succinctes de compréhension globale (« De quoi parle la vidéo ? », par exemple), un second visionnage peut être fait avant l'étape de décryptage pour éclairer d'éventuelles incompréhensions mais aussi mieux voir les détails et les étapes de la vidéo.

Activité 6 : Décryptage de la vidéo (10 min)

Décrypter ensuite la vidéo avec l'ensemble des enfants pour les faire interagir, se questionner et débattre sur les points-clés. Faire le lien entre le contenu de la vidéo et ce que les enfants connaissent permet de déclencher la parole et d'échanger sur des exemples tirés de leur quotidien.

Objectifs	Questions annexes pour approfondir	Éléments de réponses	Infos + / exemples
Question 1 : Qui peut voir ce que l'on poste sur les réseaux sociaux ?			
Comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Si vous avez un profil sur un ou plusieurs réseaux sociaux, à qui en donnez-vous l'accès ? Y a-t-il des contenus que vous souhaitez partager plus que d'autres ? Lesquels ? - Quels contenus aimez-vous le plus voir sur les réseaux sociaux ? 	Les contenus postés sur les réseaux sociaux peuvent être vus par tout le monde (ses amis, les amis de ses amis, ainsi que les amis des amis de ses amis) et peuvent circuler très vite.	Sur les réseaux sociaux, lorsque l'on se crée un compte, il est nécessaire de le paramétrer (accompagné d'un adulte) afin de ne pas le rendre public si on ne le souhaite pas. Ainsi, il est possible de limiter l'accès aux publications à certaines personnes seulement. Il ne faut d'ailleurs jamais partager son mot de passe, au risque de se voir pirater son compte. Un mot de passe est personnel et individuel.
Question 2 : Que peut-on faire sur les réseaux sociaux en toute sécurité ?			
Appréhender la notion de sécurité sur les réseaux sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Selon vous, à partir de quel âge peut-on créer un compte Facebook, Instagram, Snapchat...? - Vos parents vous laissent-ils faire ce que vous voulez sur les réseaux sociaux ? Selon vous, pourquoi ? 	Toutes les actions réalisées sur les réseaux sociaux (discuter avec quelqu'un, commenter une photo...) sont enregistrées sur des serveurs et sont conservées, même après avoir été supprimées.	Les réseaux sociaux ne peuvent pas être considérés comme un journal intime. Un journal intime est en effet individuel et personnel tandis que les réseaux sociaux permettent, par définition, de partager les contenus publiés avec d'autres personnes. Ces publications peuvent par ailleurs être utilisées de diverses manières, parfois contre soi, par des gens malveillants.
Question 3 : Quels sont les risques quand on poste tout et n'importe quoi sur les réseaux sociaux ou sur Internet ?			
En savoir plus sur les dangers des publications en ligne.	<ul style="list-style-type: none"> - À part les utilisations citées avant, que peut-on faire d'autre avec les réseaux sociaux ? - Que ressentiriez-vous si 	Les contenus publiés sur Internet peuvent refaire surface plusieurs années après et nuire à certaines situations (l'obtention d'un emploi, par exemple).	En plus de pouvoir être utilisée par d'autres, toute publication en ligne (texte, photo, etc.) participe à la e-réputation d'une personne, c'est-à-dire

	<p>quelqu'un que vous ne connaissiez pas commentait, "likait" ou partageait un de vos posts et l'utilisait contre vous ou pour se moquer de vous ? Comment réagiriez-vous ?</p> <p>- Selon vous, que pouvez-vous faire si quelqu'un se moque de vous ou de quelqu'un d'autre sur Internet ?</p>		<p>à sa réputation en ligne.</p> <p>De plus en plus d'employeurs consultent le profil facebook de leur futurs employés et ce n'est en rien illégal. Il vaut mieux donc faire attention à ce que l'on montre sur Internet. On peut pour cela se demander si on aimerait qu'un inconnu lise ce que l'on veut poster. Si ce n'est pas le cas, mieux vaut s'abstenir.</p> <p>Il est également important de garder à l'esprit qu'une donnée partagée à un cercle privé peut très bien en sortir à force d'être re-partagée.</p>
--	---	--	--

Activité 7 : Messages-clés (10 min)

Pour clore cette séance, demander aux enfants ce qu'ils ont retenu. Comme pour la phase d'émergence des représentations, il est possible de noter leurs idées au tableau.

Pour compléter les idées des enfants, afficher l'écran contenant les messages-clés suivants :

- Tout ce qui est posté sur les réseaux sociaux est stocké sur des serveurs, même lorsqu'on le supprime.
- Internet est un espace public. Respecter sa vie privée et celle des autres est donc important !
- Avant de publier une photo, il faut penser à l'impact qu'elle aura sur sa e-réputation, c'est-à-dire sur sa réputation en ligne.
- Il ne faut jamais publier des photos d'une personne (amis, famille, professeurs...) sans son autorisation.

Activité pour aller plus loin

Pour vérifier que les enfants ont compris les enjeux des réseaux sociaux, une activité de prolongement et de mise en pratique peut leur être proposée pour consolider ce qu'ils ont appris. Pour cela, présenter quelques contenus prêts à être publiés sur les réseaux sociaux (photographie de vacances, vidéo prise pendant une sortie scolaire, texte écrit par un ami...) et, pour chacun d'entre eux, demander

aux enfants, à l'aide d'un système de vote anonyme (sur bout de papier), à main levée ou sous forme de débat-mouvant s'ils :

- publieraient ce contenu en le laissant en libre accès,
- publieraient ce contenu en limitant son accès à certaines personnes,
- ne publieraient pas ce contenu.

Demander ensuite aux enfants d'argumenter chaque positionnement pour leur permettre de débattre et de confronter leurs points de vue.